

## LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le 13/02/2024

3 10~

ID: 087-278708516-20240207-20240207\_B03-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 07 FEVRIER 2024

20240207\_B03 - RESIDENCE DEVERRINE - Réhabilitation de 112 logements - 1,2,3,4,5 rue du Commandant Tulasne et 48, 54 rue Montmailler à Limoges - Convention de prêt avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 07 février 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

## **Etaient présents:**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS et Dominique RENAUDIE, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

## Absent excusé:

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le 13/02/2024

ID: 087-278708516-20240207-20240207\_B03-DE

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de 112 logements situés 1, 2, 3, 4 et 5 rue du Commandant Tulasne et 48, 54 rue Montmailler à Limoges,

Considérant l'offre de prêt de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) d'un montant de 400 000 € destiné au financement de 31 logements sur l'opération, conçus pour accueillir des personnes retraitées,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

 Autorise la signature de la convention de financement et tout document afférent à cette participation financière.

Formalités de publicité effectuées le 1 3 FEV. 2024

Pour extrait conforme,
Limoges, le 1 3 FEV. 2024
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD